

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 07/12/2022

Publication :
le 16/12/2022

Délibération n° D-2022-451

Accord-cadre 'Produits d'hygiène et d'entretien' - Lot 1 :
avenant n°2 - Lot 2 : avenant n°1 - Accord-cadre 'Produits
d'atelier' - Lot 1 et 2 : avenant n°1 - Modification des modalités
de révision des prix

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT.

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Accord-cadre 'Produits d'hygiène et d'entretien' - Lot 1 : avenant n°2 - Lot 2 : avenant n°1 - Accord-cadre 'Produits d'atelier' - Lot 1 et 2 : avenant n°1 - Modification des modalités de révision des prix

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a contracté un accord-cadre « produits d'hygiène et d'entretien » décomposé en deux lots : « Produits d'hygiène et d'entretien » et « Petits matériels de nettoyage » avec la société DESLANDES, respectivement en novembre 2019 et mars 2020.

Elle a également contracté un accord-cadre « produits d'atelier » décomposé en deux lots : « Produit d'atelier : nettoyeurs, dégraissants, décapants, dégivrants » et « Produits d'atelier : mastics, colles, adhésifs, scellements », avec l'entreprise LEA M COLLECTIVITES en mai 2021.

Les modalités de révision de prix de ces contrats comprennent des dispositions, qui ne sont plus adaptées au contexte économique actuel et fragilise la relation contractuelle avec les fournisseurs. Ces dispositions concernent notamment les fréquences de révision de prix et des clauses butoirs limitant à la hausse ou à la baisse les évolutions tarifaires dans des proportions incompatibles avec la réalité économique.

Afin de tenir compte des paramètres les impactant – fortes hausses du prix des matières premières, de l'énergie et des coûts de transport -, mais aussi pour que les prix d'achat reflètent au mieux la réalité de ces secteurs économiques, à la hausse comme à la baisse, il est proposé d'adapter les modalités de révision de prix de ces contrats, tant sur la fréquence de révision que sur les bases de calcul utilisées ou les indices de référence utilisés, et ce à compter du 1er janvier 2023.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant 2 au lot 1 (produit d'hygiène et d'entretien) de l'accord-cadre « Produits d'hygiène et d'entretien » ;
- approuver l'avenant 1 au lot 2 (petits matériels de nettoyage) de l'accord-cadre « Produit d'hygiène et d'entretien » ;
- approuver l'avenant 1 au lot 1 (produits d'atelier : nettoyeurs, dégraissants, décapants, dégivrants) et lot 2 (produits d'atelier : mastics, colles, adhésifs, scellements) de l'accord-cadre « Produit d'atelier » ;
- autoriser Monsieur le Maire à les signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ